



**Programme LIFE+ « Expérimentation pour une  
gestion durable et concertée de la  
pêche à pied de loisir »**



**4ème Comité local de concertation**

**Secteur Finistère sud**

**Compte-rendu du 05/02/2016**

Personnes présentes : Cédric Serres (Communauté de communes du Pays Fouesnantais), Bruno Ferré (Bretagne Vivante), Laure Caramaro (Mairie de Fouesnant-Les Glénan), Anne-Laure Miossec (DML 29), Lucienne Moisan (Mairie de Fouesnant), Géraldine Gaillère (Mairie de Fouesnant), J.P. Fouquet (FNPPSF/ITPP), François Goraguen (ITPP), Dominique Cleuzien (A3P), Annie Perron (Marinarium, MNHN), Marie Helaouet (Mairie de la Forêt-Fouesnant), Bernard Merrien (Mairie de la Forêt-Fouesnant), Yves Teurtoy (animateur et pêcheur plaisancier), Gilles Chartier (Association Plein Phare sur Penfret), Yannick Le Vert (Association Plein Phare sur Penfret), Thomas Kerebel (ARS), Hervé Lesaunier (Mairie de Nevez), Gilles Bourhis (mairie de Trégunc), Dominique Dervout (Mairie de Trégunc), Alain Treussier (Centre nautique Fouesnant Cornouaille), Guy Varon (Association plaisanciers Fouesnant), Héloïse You (AAMP).

**ORDRE DU JOUR :**

- Bilan des actions menées en 2015 en termes de gouvernance, d'acquisition de données scientifiques et de sensibilisation des usagers.
- Le suivi de la qualité des eaux réalisé dans la lagune de la Mer Blanche (Cédric Serres, CCPF).
- La sensibilisation : Les panneaux d'informations. Les formations au printemps 2016.

**La présentation de la réunion est téléchargeable en pdf sur :**

<ftp://extlife:projetlife@ftpagence.aires-marines.fr>

Login : extlife

Mot de passe : projetlife

Dossier : LIFE\_Peche\_a\_pied\_loisir\_Sud Finistère

A la suite de la synthèse des échanges ci-dessous, vous trouverez un résumé de l'intervention de Cédric Serres (CCPF) sur le suivi de la qualité des eaux de la Mer Blanche.

### **Résumé des principaux échanges**

#### Questions relatives à l'intervention de Cédric Serres sur la qualité des eaux de la Mer Blanche :

Le site de la mer Blanche est-il classé ? Ce site était suivi auparavant par l'IFREMER (station REMI) ; il a été supprimé du REMI suite à des résultats de mauvaises qualités. L'ARS a pris le relai sur le suivi sanitaire de ce site et obtient aujourd'hui les mêmes résultats que ceux de la CCPF (de très fortes concentrations). L'ARS ne parle pas en termes de « classements » mais parle de site autorisés, tolérés, déconseillés ou interdits.

Quel type de marqueurs ? : en 2012, au niveau des exutoires : marqueurs humains et bovins.

#### Remarques sur les marées de sensibilisation :

Globalement les pêcheurs sont très sensibles aux questions concernant les mailles et les quantités à respecter. Aussi, il n'est pas rare de voir des pêcheurs qui se sensibilisent entre eux. Concernant les remarques sur la réglementation, les pêcheurs abordent souvent les aspects sanitaires : ouverture ou fermeture d'un site. Il ya une demande récurrente qui est de savoir où aller chercher l'information. Cette demande d'information dépend beaucoup du type de population de pêcheurs : les locaux ont très souvent l'information, mais beaucoup moins les personnes de passage (les estivants) qui ont besoin d'un accès plus direct à l'information.

L'ARS a organisé un atelier de travail (AAMP, Vivarmor...) fin 2015 concernant ces questions d'accès à l'information avec comme objectif de favoriser une meilleure communication sur la pêche à pied selon les deux publics identifiés (touristes et locaux). En 2016, l'ARS va donc engager un gros travail de communication avec le site 'Pêche à pied responsable' et un relai sur les sites des préfectures où l'on trouve les arrêtés de fermeture. La presse sera aussi sollicitée toute au long de l'année et notamment aux périodes de grandes marées. Cette campagne de communication devrait débuter en juin 2016 avec une grande conférence de presse. Le média Facebook sera aussi utilisé et des applications sur les smartphones pour pouvoir faire passer des messages. Pour intervenir auprès des touristes, les professionnels du tourisme seront sollicités (OT, structures d'accueil) avec la création de documents sur la pêche à pied pour assurer un relai de l'information.

La FNPPSF a édité un million de guides pratiques en 2015 sur la façade Manche Atlantique, distribués dans les offices de tourisme et les capitaineries. En 2016, un effort sera fait pour la façade méditerranéenne.

#### Remarques sur les panneaux d'information :

Constat sur les panneaux installés depuis deux ans sur l'Ile Tudy : les pêcheurs ne voient pas les panneaux. Ils descendent sur la grève pour pêcher et ce n'est pas le moment propice pour lire un panneau, bien que les panneaux soient peu chargés en informations. Les panneaux sont

éventuellement lus au retour de pêche. Le problème n'est pas vraiment l'information en elle-même mais la question qui se pose est de savoir comment faire pour que les pêcheurs lisent les panneaux. Une idée serait d'installer le panneau sur les lieux de passage où les gens flânent et prennent leur temps (lieu de ballade, OT), donc pas forcément sur les sites de pêche. L'information des panneaux pourraient aussi être présentes dans les bulletins municipaux qui sont distribués en grande quantité.

Il est cependant important d'avoir le panneau sur le site pour crédibiliser l'intervention de sensibilisation/prévention auprès des usagers. Pour ceux qui vont faire la sensibilisation (association, garde littoral), il est plus facile d'avoir le support sur place. Cela légitime leurs actions.

Il est important de ne pas trop charger les panneaux et de mettre des liens internet pour les personnes qui souhaitent des compléments d'informations.

Attention de ne pas faire un panneau type « publicitaire ». Il est important de rappeler clairement « *ce que dit la loi* ». Mais les panneaux qui insistent sur la loi sont vite vandalisés.

Concernant les outils, ne faut-il pas mettre uniquement les outils interdits ? Cela est difficilement faisable car la liste est trop longue. Par ailleurs, le fait d'indiquer l'utilisation du burin et du marteau pour les huitres, cela peut paraître agressif, bien que ces engins soient autorisés.

Remarque concernant le titre du panneau : L'expression « Pêcher intelligent » n'est pas français, il faudrait dire « Pêcher intelligemment ». Cette expression a été statuée au niveau national lors de la création du projet Life, il sera difficile de la modifier. Cependant, le titre « Pour une pêche responsable » va être proposé à la coordination.

Concernant le panneau spécifique au site de Penfoulic : importance de bien insister sur les risques d'enlèvement, notamment sur certaines zones en amont. Cette information a été rajoutée dans le paragraphe sur la sécurité.

Concernant le panneau spécifique au site de la Mer Blanche, il sera important d'accompagner son installation par une diffusion de l'information dans la presse. Il faudra faire une communication en amont de son installation. La partie sur la description des herbiers pose question : le fait de décrire le milieu « herbiers », implique que l'on tolère que les pêcheurs aillent sur ce site alors que la pêche y est interdite. On peut maintenir l'information sur les herbiers en insistant clairement sur le fait que la pêche à pied y est interdite. Il faut axer l'information sur les risques sanitaires encourus.

# Résumé sur le suivi de la qualité des eaux de la Mer Blanche (C.Serres, CCPF)

## BV de la Mer Blanche :

Dans le cadre du SAGE Sud Cornouaille, un suivi de la qualité de l'eau a été mis en place par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais sur le bassin versant de la Mer Blanche. L'objectif principal de ce suivi est l'amélioration de la qualité de l'eau aux exutoires du bassin versant de la Mer Blanche mais aussi l'amélioration de l'état sanitaire de la lagune. Pour ce faire, des campagnes de prélèvements de coques sont effectuées sur plusieurs stations réparties sur toute la lagune. Ainsi, quatre stations placées aux exutoires des principaux cours d'eau (les stations n°3 à n°6) et une station placée au milieu de la lagune (station n°2) sont concernées par ces prélèvements. La localisation précise des stations figure sur la carte présentée ci-dessous.



Titre : localisation des points de prélèvement sur la lagune de la Mer Blanche (CCPF)

Les campagnes de suivis sont effectuées une fois par mois lors des forts coefficients de marée. Les concentrations en E.Coli et la présence ou l'absence de salmonella sont suivis.

Tout au long de 2015, douze campagnes de prélèvements ont été effectuées. Les concentrations maximales mesurées et les stations correspondantes figurent sur le tableau suivant.

Dates des campagnes de prélèvement	Stations ayant les concentrations les plus élevées lors de la campagne	Concentrations maximales mesurées lors de la campagne (npp/100mL)	Présence de Salmonella lors de la campagne de prélèvement	Conditions climatiques lors de la campagne
22/01/2015	5	2 100	absence	Nuageux
23/02/2015	3	46 000	absence	Fortes pluies
25/03/2015	3	930	absence	Beau temps
22/04/2015	3	430	absence	Beau temps
08/06/2015	3	46 000	absence	Beau temps
07/07/2015	5	7 500	absence	Nuageux
20/07/2015	5	93 000	absence	Fortes pluies
04/08/2015	4	46 000	présence	Pluies
02/09/2015	4	9 300	absence	Nuageux
29/09/2015	4	> 110 000	présence	Beau temps
28/10/2015	6	2 400	absence	Pluies
25/11/2015	3	9 300	absence	Pluies

Titre : présentation des résultats obtenus lors des prélèvements de coques en 2015.

Les données supérieures au seuil des 4 600 npp/100g (seuil ponctuel d'interdiction pour la consommation des coques) figurent en rouge sur le tableau. On remarque que ce seuil est fréquemment dépassé sur la Mer blanche et que les concentrations en E.Coli peuvent être relativement élevées (souvent supérieures au 46 000 npp/100g). Les stations présentant les plus fortes concentrations sont localisées aux exutoires des cours d'eau et correspondent à la station n°5 située à l'exutoire du Henvez (50% des concentrations mesurées supérieures au seuil des 4600 npp/100g), à la station n°3 située à l'exutoire du Petit Moulin (avec 42% des concentrations mesurées supérieures au seuil) et à la station n°4 située à l'exutoire du Kerlenar (avec 33% des concentrations mesurées supérieures au seuil). La station présentant les plus faibles concentrations en E.Coli est à la station n°2 (du fait d'une plus forte influence de la marée). De plus, la présence de salmonella a été détectée dans les coques en 2015 lors de deux campagnes.

En complément de ces prélèvements, un suivi de la qualité de l'eau est effectué aux exutoires des principaux cours d'eau alimentant la lagune de la Mer Blanche (à savoir le Petit Moulin, le Kerlenar et le Henvez). Les résultats obtenus sur l'année 2015 démontrent que les cours d'eau du Henvez et du Kerlenar sont classés en état médiocre DCE (Directive Cadre sur l'Eau) pour le paramètre bactériologique et en mauvais état pour le Petit Moulin. Des prélèvements sont aussi effectués sur l'ensemble du bassin versant afin de localiser et déterminer les sources de pollution. Quelques sources de pollution ont été détectées et montrent que les origines sont mixtes (agricoles et assainissements).